

## ***Enquête publique en Mairie du 25 janvier au 25 février 2010 :***

Cette enquête publique concerne le projet de révision de la charte du parc naturel régional des ballons des Vosges en vue du renouvellement du classement de 2010 à 2022.

Notre commune, une des très rares à ne pas être adhérente de ce parc, se trouve néanmoins comprise dans le périmètre de ce dernier.

La charte régissant son fonctionnement et ses prérogatives vient d'être rédigée et nécessite une mise à disposition à l'ensemble de la population concernée, sous forme d'enquête publique.

Cette enquête est l'occasion pour chaque habitant de découvrir le périmètre du parc, ses enjeux et le contenu de son projet politique.

C'est aussi l'occasion d'inscrire sur un registre à disposition du public vos éventuelles remarques ou désaccords sur les orientations proposées pour cette 3<sup>ème</sup> charte :

- 1 - Conserver la richesse biologique et la diversité des paysages sur l'ensemble du territoire.
- 2 - Généraliser des démarches globales d'aménagement économes de l'espace et des ressources.
- 3 - Asseoir la valorisation économique sur les ressources locales et la demande de proximité.
- 4 - Renforcer le sentiment d'appartenance au territoire.

Plusieurs commissaires enquêteurs recevront les personnes qui le souhaitent et leurs observations éventuelles sur le projet de charte :

- Mairie d'ETUEFFONT lundi 1er février 2010 de 14h30 à 15h30
- Mairie de GIROMAGNY jeudi 25 février 2010 de 15h à 17h

Vous pouvez également consulter le projet de charte sur [www.parc-ballons-vosges.fr/charte/enquetepublique](http://www.parc-ballons-vosges.fr/charte/enquetepublique)

A la clôture de l'enquête, le commissaire donnera ses conclusions suite aux remarques effectuées, certaines viendront modifier le document original qui sera soumis aux communes pour leurs adhésions.

Notre conseil sera amené à se prononcer sur cette dernière en milieu d'année 2010.

## ***Côté cimetières :***

### ***Cimetière de l'église :***

Un plan de ce cimetière a été réalisé. La commune ne disposant pas de registre d'emplacements nominatifs des résidents du lieu, un plan format A4 est à votre disposition en mairie afin de disposer de toutes les informations pour réaliser un registre complet des personnes inhumées. Il vous suffira d'indiquer par une croix la ou les tombes dont vous êtes les ayants-droits, et nous donner toutes informations relatives à l'identité des personnes enterrées (nom, prénom, dates de naissances-décès, adresse et téléphone des ayants-droits...) au verso de la feuille que vous voudrez bien remettre en mairie.

### ***Cimetière route de Chaux :***

Si le conseil municipal y consent, un columbarium pourrait être installé dans l'enceinte du cimetière cette année, en réponse aux demandes faites. Cet espace, en y ajoutant un jardin du souvenir, dédié aux cendres des défunts, permettra d'y déposer les urnes funéraires qu'on ne doit plus garder à son domicile.

## ***Programme des animations 2010 :***

- Dimanche 31 janvier 12h : Repas moules frites au profit de l'école
- Samedi 24 avril 21h : Concert ados avec le groupe Desybes et l'école de musique Musi campus
- Le rallye des familles organisé à Lachapelle sous chaux par le centre culturel de Giromagny
- Les 28,29 et 30 mai : Fleurissement du village
- Dimanche 6 juin : Marche populaire de Lachapelle
- Dimanche 20 juin : Journée du tennis club de Lachapelle
- Dimanche 12 septembre : Vide grenier
- Dimanche 26 septembre 12h : Repas de la paroisse (friture de carpe)
- Samedi 16 octobre : Loto de Lachapelle
- Samedi 13 novembre : Repas dansant
- Dimanche 12 décembre : Repas des anciens
- Samedi 18 décembre : Noël des enfants du village
- Vendredi 31 janvier : Soirée de la Saint Sylvestre